

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 04 mai 2022

<p style="text-align: center;">REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p style="text-align: center;"><u>DEPARTEMENT du CANTAL</u></p> <p style="text-align: center;">Nombre de membres</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="padding: 5px;">Afférents au Conseil municipal</th> <th style="padding: 5px;">En exercice</th> <th style="padding: 5px;">Qui ont pris part à la délibération</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;">23</td> <td style="padding: 5px;">23</td> <td style="padding: 5px;">20</td> </tr> </tbody> </table> <p style="margin-top: 20px;">Date de la convocation : 20 avril 2022</p> <p>Date d'affichage : 20 avril 2022</p> <p style="margin-top: 20px;">Vote : Pour : 20</p> <p style="margin-left: 40px;">Contre : 0</p> <p style="margin-left: 40px;">Abstention : 0</p>	Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	23	23	20	<p>L'an deux mille vingt-deux le quatre du mois de Mai</p> <p>A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : Eric TUPHE, Robert PISSAVY, Béatrice CHEVALLET, Magali CRAUSER, Christian PICHOT-DUCLOS, Félix ROCHE, Gilles CHABRIER, Jean BOUCHER, Christian GRAS, Pierrick ROCHE, Danielle ROLLAND, Annie COUDERC, Véronique BOREL, Pierre JUILLARD.</p> <p><u>Présents par procuration</u> : Françoise ALRIQ donne pouvoir à Pierre JUILLARD, Dimitri OCTAVIE donne pouvoir à Gilles CHABRIER, Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Véronique BOREL, Roland VIDAL donne pouvoir à Jean BOUCHER, Béatrice THOMAS donne pouvoir à Danielle ROLLAND, Flore COUTURE donne pouvoir à Christian PICHOT-DUCLOS</p> <p><u>Absents</u> : Aurélien TISSIER, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Alain BARRES</p> <p><u>Secrétaire de Séance</u> : Pierrick ROCHE</p>
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération					
23	23	20					

OBJET : Décision modificative au budget principal 2022 n°1

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire d'actualiser le budget principal d'investissement pour les raisons suivantes :

- Suite à une actualisation du devis pour l'achat d'un bras type « godet » pour notre tracteur CASE et la reprise de notre ancien tracteur (+ 6 200 € en dépenses et + 4 800 € en recettes)
- Suite au lancement d'une étude pour l'installation de panneaux solaires sur le complexe sportif (devis reçu après le vote du budget : + 5 400 €)
- Suite à l'organisation de la fin de l'opération de 2019 « Aire de jeux à la Croix Jolie et Stade Jean Jambon » (+ 4 500 € sur l'opération Croix Jolie pour la clôture des jeux et - 4 500 € sur l'opération du stade Jean Jambon).
- L'opportunité de la réhabilitation du dernier studio du Centre Léon Boyer, pour loger le nouveau MNS prestataire, et investir dans un futur revenu pour l'avenir (+ 7 400 €)

Monsieur le Maire propose de prendre les crédits sur les opérations suivantes :

- Maison de la Faune, avec le décalage de l'acquisition de la malle pédagogique pour Pâques 2023 et le travail de mise en place en 2022 (budgéter uniquement l'acompte)
- Réparation de voirie, sur la marge prévue.
- Aménagement de la Route d'Allanche suite à la réception du décompte définitif.

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/05/2022 015-200071702-20220506-DE_2022_053-BF
--

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE les mouvements de crédits ci-dessous.

DECISION MODIFICATIVE n°1	
SECTION INVESTISSEMENT	
BAISSE DES DEPENSES	
OPERATION 41 - STADE JEAN JAMBON Compte 21318 - Autres bâtiments communaux	4 500,00 €
OPERATION 89 - AMENAGEMENT DE LA ROUTE D'ALLANCHE Compte 2315 - Installations, matériel et outillage technique	5 000,00 €
OPERATION 031 - MAISON DE LA FAUNE Compte 2168 - Autres collections	5 000,00 €
OPERATION 132 - GROSSES REPARATIONS VOIRIE Compte 2152 - Installations de voirie	4 200,00 €
HAUSSE DES RECETTES	
OPERATION 145 - MATERIEL ROULANT Compte 24 - Produits de cessions	4 800,00 €
TOTAL	23 500,00 €
AUGMENTATION DES DEPENSES	
OPERATION 131 - BÂTIMENTS COMMUNAUX Compte 21318 - Autres bâtiments communaux	7 400,00 €
OPERATION 131 - BÂTIMENTS COMMUNAUX Compte 2031 - Frais d'étude	5 400,00 €
OPERATION 160 - AIRE DE LA CROIX-JOLIE Compte 2188 - Autres immobilisations	4 500,00 €
OPERATION 145 - MATERIEL ROULANT Compte 2188 - Autres immobilisations	6 200,00 €
TOTAL	23 500,00 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME



Le Maire,

Gilles CHABRIER

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/05/2022 015-200071702-20220506-DE_2022_053-BF